

## En savoir plus sur l'éolien

### Les éoliennes et la santé

La première éolienne a été installée il y a environ trente ans et il existe aujourd'hui dans le monde plus de 80 000 éoliennes en fonctionnement. Aucun problème de santé spécifique aux éoliennes n'a été constaté à ce jour.

Les éoliennes ne renferment aucun produit toxique. Elles n'émettent pas de radioactivité, ni aucune forme de déchets. Les éoliennes ne rejettent pas non plus de gaz participant à l'effet de serre ou à la pollution atmosphérique.

### L'éolien : une énergie fiable et sûre

Le système électrique français est prêt à accueillir les 25 000 MW éoliens inscrits dans le Grenelle de l'Environnement. Le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité (RTE) confirme qu'il est « prêt à accueillir l'électricité éolienne sur son réseau, à la hauteur des objectifs que s'est fixés la France », soit un objectif de 25 000 MW en 2020. L'éolien pourrait représenter 10 % de notre consommation électrique (en comparaison, elle atteint aujourd'hui 20% au Danemark et 15% en Espagne).

### Les éoliennes et l'environnement sonore

Les éoliennes modernes sont de plus en plus silencieuses, des progrès ont été réalisés dans l'insonorisation des nacelles et l'amélioration du profil des pales et des matériaux utilisés.

Au pied d'une éolienne, le niveau sonore s'élève à 55 décibels, soit le bruit d'une conversation normale, à 500m le volume est de 35dB équivalent une conversation chuchotée. Quand le vent souffle fort, le bruit du souffle dans la végétation masque les effets sonores au niveau des habitations.

Un rapport de l'AFSSET (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), relatif à l'impact sanitaire du bruit généré par les éoliennes, indique que les éoliennes ne peuvent avoir de conséquences sanitaires sur les riverains.

**Vous souhaitez des informations complémentaires, contactez-nous**

Baptiste Darcel – Valeco  
07 69 08 49 61

[baptistedarcel@groupevaleco.com](mailto:baptistedarcel@groupevaleco.com)

Mairie de Craincourt  
03 87 01 39 87



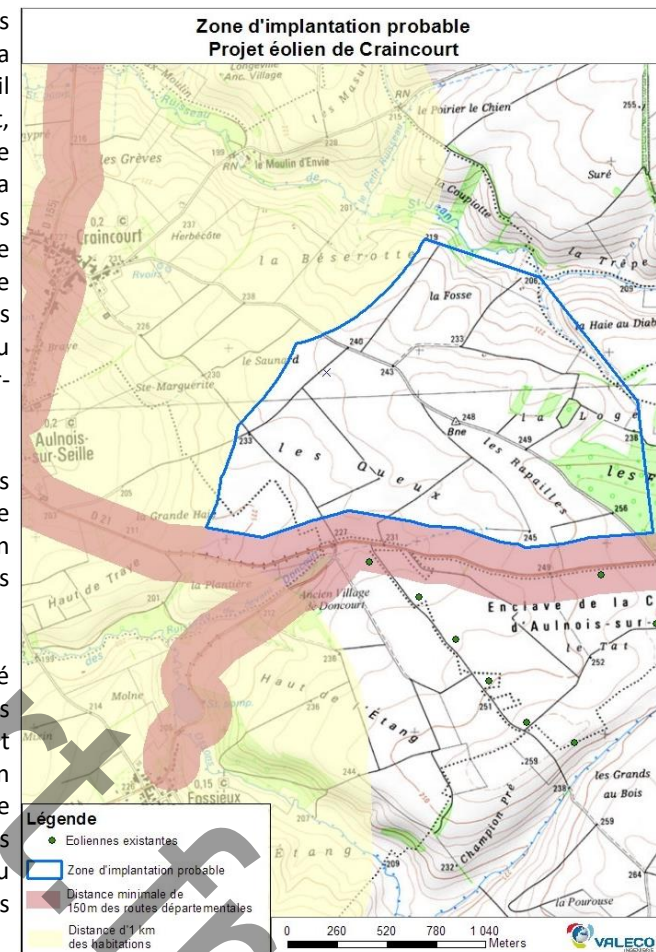
## PROJET EOLIEN COMMUNE DE CRAINCOURT

### Le projet

Après une étude sur les potentialités de développement de l'éolien sur la commune de Craincourt, le conseil municipal a délibéré favorablement, le 16/01/2017, pour l'étude et le développement d'un parc éolien. La société Valeco peut donc mener ses études en vue de la construction de ce projet. La zone concernée est située principalement au lieu-dit « les Queux », en extension direct du nouveau parc éolien d'Aulnois-sur-Seille.

Il a été convenu que les études seraient réalisées en étroite concertation avec la mairie et en toute transparence vis à vis des populations concernées.

A l'issue d'une étude de faisabilité concluante, les premières expertises sur les milieux naturels pourront démarrer courant 2017, en collaboration avec le bureau d'étude AIRELE, pour une durée de 1 an. Les premières indications sur le gabarit du projet pourront ainsi être déterminées en 2018.



## L'actualité de votre projet

### Création d'un blog dédié au projet

Afin que chacun puisse suivre l'avancement des études et des réflexions sur le projet éolien, un blog sera mis en ligne.

Des rubriques vous permettront d'interagir avec les porteurs du projet, de demander des informations et de poser des questions.

### Planning prévisionnel



*A savoir :* Durant 2017/2018, des études sur le paysage, l'acoustique, le gisement éolien, les sols, l'hydrologie, seront également réalisées afin d'établir un état initial exhaustif du site.

## Zoom sur...

## LE GROUPE VALECO



### Le Groupe VALECO, c'est...

- ✓ Une **structure 100% française** appartenant à :
  - la famille GAY à 70%
  - la Caisse des Dépôts et Consignation, entrée au capital en novembre 2008, à 30%
- ✓ Un **producteur d'électricité renouvelable depuis 20 ans**
- ✓ Un **partenaire présent à vos côtés jusqu'au démantèlement des installations**
- ✓ **210 MW en exploitation**
  - 70 éoliennes,
  - 11 centrales,
  - 1 poste électrique 225 000 V.



- ✓ **15 MW de centrales solaires** en exploitation réparties au sol et en toiture **dont la première centrale au sol en France (Lunel (34) en 2008)**



- ✓ **700 MW de projets éoliens** en développement, notamment :
  - Moselle
  - Somme
  - Pas de Calais
  - Poitou Charentes (Charente, Deux-Sèvres)